

Les coupes spéciales : corriger une situation inhabituelle

Les coupes spéciales, soit les coupes d'amélioration, d'assainissement et de récupération, désignent des coupes n'ayant pas été initialement prévues et dont l'objectif est de corriger une situation inhabituelle.

Coupe d'amélioration (Improvement Cutting) :

Objectifs recherchés :

« Améliorer » la valeur d'un peuplement, en bonifiant son état sanitaire, sa qualité, sa structure (ex : équilibrer la structure en régime de futaie jardinée ou maintenir l'irrégularité en futaie irrégulière) et sa composition en essences désirées, de façon à concentrer la croissance sur les meilleurs arbres.

Description du traitement :

Récolte des tiges de piètre qualité (arbres morts, endommagés, affaiblis par les maladies ou les insectes, présentant des malformations) et d'essences indésirables (Figure 1).

Peuplements cibles :

La plupart des peuplements dégradés (avec une proportion importante de tiges défectueuses), ayant dépassé le stade gaulis, quelle que soit leur structure (jardinée, régulière ou irrégulière). Les peuplements cibles doivent comporter une quantité suffisante de tiges en espèces désirées, en bon état et aptes à réagir positivement au traitement, pour justifier le traitement plutôt qu'envisager la régénération du peuplement. La vigueur et le niveau de développement des cimes constituent alors des paramètres essentiels. La croissance subséquente

des tiges résiduelles est supérieure sur les stations forestières ayant un potentiel bon à modéré.

Modalités :

Les arbres récoltés en priorité sont défectueux. Il est toutefois recommandé de limiter l'intensité du prélèvement (généralement < 35 %), pour contrôler les pertes par chablis et réduire les risques de dégradation ou de mortalité des tiges résiduelles consécutives à une exposition subite et importante au soleil. Le besoin de rétention associé au contrôle de l'ouverture du couvert peut aussi être complété par le maintien de semenciers d'espèces en raréfaction ou de quelques arbres à valeur faunique (ex : arbres présentant des cavités ou des défauts), afin de favoriser la biodiversité.

Dans l'optique d'améliorer le peuplement, il faut évidemment se soucier de la qualité des arbres laissés sur pied. Les opérations forestières doivent donc être réalisées en minimisant les bris du système racinaire et les blessures aux arbres résiduels.

Coupe d'assainissement (Sanitation cutting) :

Objectifs recherchés :

« Assainir » le peuplement, c'est-à-dire réduire les foyers d'infestation afin d'éviter la propagation des



Conseils sylvicoles

CHRONIQUE

Sylvie Côté CERFO

insectes et maladies dans le reste du peuplement.

Description du traitement :

Récolte des arbres morts ou affaiblis par des insectes ou des maladies.

Peuplement cible :

Tout peuplement présentant des foyers d'infestation d'insectes ou de maladies à haut risque de propagation (Figure 2).

Modalités :

Habituellement, l'intervention est de faible intensité et cible uniquement les tiges infestées.

Coupe de récupération (Salvation cutting) :

Objectif recherché :

« Récupérer » les tiges qui ont encore, mais pour une durée limitée, une valeur économique.

Description du traitement :

Récolte des arbres morts, mourants, en voie de détérioration ou endommagés par des maladies, des insectes, le vent, le verglas ou le feu, avant qu'ils

ne deviennent inutilisables pour la transformation. Lorsque cette coupe est exécutée avant que le peuplement attaqué présente une mortalité significative, on la nomme « coupe de pré-récupération. »

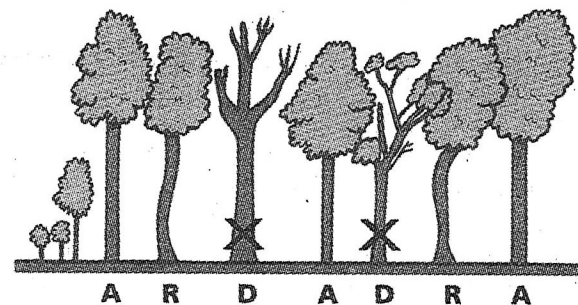
Peuplement cible :

Tout peuplement ayant subi une perturbation naturelle majeure et dont les arbres présentent encore, mais pour une durée limitée, une valeur économique, même s'ils sont renversés au sol (Figures 3 et 4).

Modalités :

Généralement, l'intervention est de plus forte intensité que la coupe d'assainissement et prélève systématiquement toutes les tiges qui perdront rapidement leur valeur économique. En fonction du type de perturbation et de son intensité, la récolte pourra être totale ou partielle. Afin de limiter les effets négatifs sur la biodiversité, des arbres survivants ou moribonds isolés ou groupés peuvent être laissés sur pied.

En 2007, année où les feux de forêt ont été très actifs, 6 000 000 m³ de bois ont été récupérés lors de plans spéciaux.



A: AVENIR
D: DANGEREUX

G: GÉNANT
R: REMPLISSAGE

Figure 1 : Sélection des tiges lors d'une coupe d'amélioration

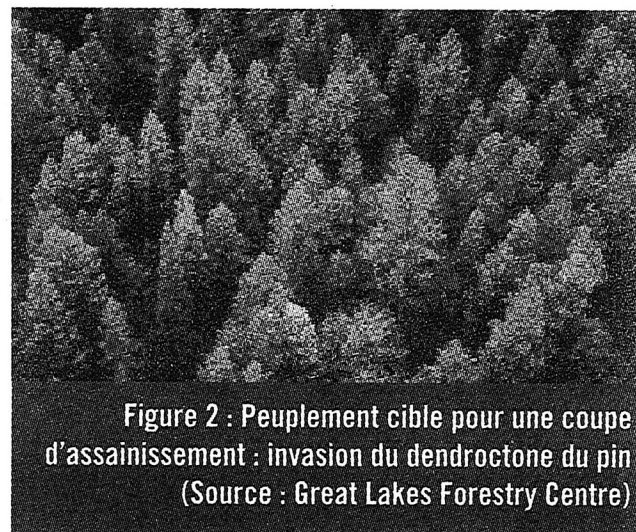


Figure 2 : Peuplement cible pour une coupe d'assainissement : invasion du dendroctone du pin (Source : Great Lakes Forestry Centre)

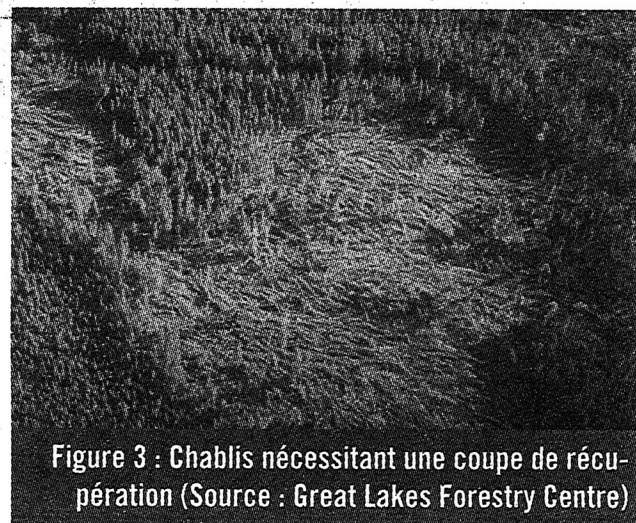


Figure 3 : Chablis nécessitant une coupe de récupération (Source : Great Lakes Forestry Centre)

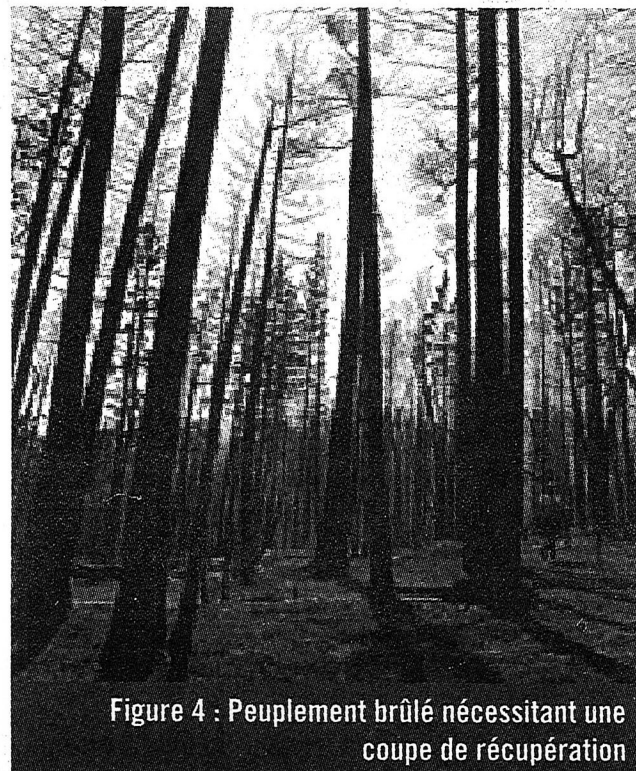


Figure 4 : Peuplement brûlé nécessitant une coupe de récupération

Références :

Lessard, G. Document préparatoire au guide sylvicole, les coupes d'amélioration. Document préliminaire. CERFO.

Lessard, G., F. Pelletier, F.J. Rheault, G. Bélanger, É. Dupont, et C. Aerni, 1996. Améliorez votre boisé : La récolte du bois de chauffage, un outil efficace. Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO), gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et Ressources naturelles Canada. 26 pages.

MacLean, D.W. 1949. Improvement Cutting in Tolerant Hardwoods. Ministère des forêts, Canada, Dominion Forest Service. Research note 95. 19 p.

NAPPI, A., et autres, 2010. La récolte dans les forêts brûlées — Enjeux et orientations pour un aménagement écosystémique. Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement et de la protection des forêts, 47 p.

OIFQ. 2000. Dictionnaire de la foresterie. Les Presses de l'Université Laval. 473 p.